



JOURNÉE RÉGIONALE AUTISME

AUTISME & ÉCOLE

12 DÉC 2018

ATHÉNÉE MUNICIPAL BORDEAUX

CREAI

AQUITAINE

05 57 01 36 50

Retours de l'expérience Education nationale « terrain »

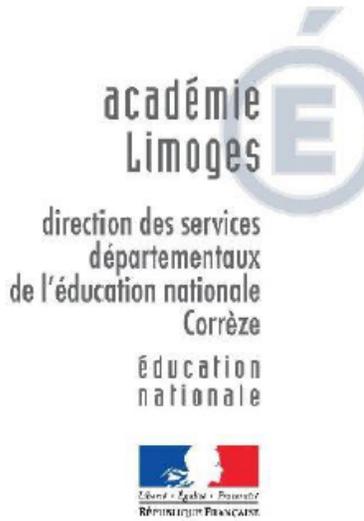
Catherine Lavergne

Inspectrice Education Nationale

La collaboration entre la DSDEN 19 et le Service Médico-Social

*Circonscription Tulle DORDOGNE
Ecole primaire St Germain les Vergnes
5 classes 122 élèves*

dont 10 maximum orientés (du CP au CM2) par CDAPH répartis sur 4 classes



LES MODALITES - LES PERSONNELS (évolution)

- **2015 2016** - Mise en place du dispositif avec **un poste d'enseignant dédié à l'autorégulation** exercé par un enseignant supplémentaire non spécialisé, non profilé et **d'enseignants volontaires** mais partiellement connus professionnellement par l'IEN / départ d'un enseignant en fin d'année scolaire
- **2016 2017** - **Evaluation d'école** entraînant de nouveaux changements en fin d'année dans l'équipe de professeurs - **fiche de poste spécifique** pour l'enseignant supplémentaire et la direction d'école
- **2017 2018** - **Stage école pour harmonisation des pratiques** et réflexion sur la différenciation pédagogique / mouvement des professeurs sur poste à profil

- 2018 2019 - **Stage école avec une équipe** renouvelée (2 jeunes enseignantes suivies par la Conseillère pédagogique)

Modalités de collaboration : conseil des maîtres spécifique avec personnels du service médico-social / 1h30 de synthèse par période sur les différents élèves du dispositif pour des échanges avec l'équipe médico sociale / 3 réunions année bilan et régulation avec l'IEN et l'IEN-ASH / Supervision

Supervision : fixation des objectifs généraux sur les axes autonomie et inclusion (cadrage) / dynamique relancée

NB: collectivité partie prenante / formation commune / parents d 'élèves : très positif, inclusion sociale réussie (anniversaire)

LES OBJECTIFS DE LA COLLABORATION

Des temps d'échanges augmentés et argumentés (acculturation commune)

- Elaboration et partage d'outils pour aider les élèves à apprendre.
- Identification et réponses aux besoins :
 - **D'ordre pédagogique** : définis par les enseignants des classes et du dispositif d'autorégulation sous le pilotage de l'équipe de circonscription (conseillère pédagogique et inspecteur);
 - **Relatifs aux habiletés sociales et autorégulatrices** : définis par l'équipe médico-sociale.